



Maraîchage

N°21

03/11/2023

Edition Nord Nouvelle-Aquitaine

Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Renaud BRIAS
Jean-Michel LHOUE
David BOUVARD
ACPEL
acpel@orange.fr

Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :

Benoit VOELTZEL – CIA 17-79
benoit.voeltzel@charentemaritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage Edition Nord NA N°X du JJ/MM/AA »



Ce qu'il faut retenir

Des précipitations très significatives depuis le 18 octobre

- **Précipitations** : depuis deux semaines, on note des précipitations quasi-journalières. Les cumuls sont élevés (de 200 à 300 mm suivant les secteurs).
- **Températures** : les températures restent douces (les moyennes oscillent entre 12 et 16°C). Jusqu'à présent, les températures minimales descendent rarement en dessous des 10°C.

Alliacées

- **Mineuse** : l'activité de la mouche mineuse est toujours élevée (piqûres de nutrition observées sur ciboulettes). En récolte, des dégâts sont observés (galeries visibles même après épluchage). L'intensité de ces dégâts est variable (suivant les secteurs et l'état cultural de la parcelle).
- **Teigne du poireau** : à cette saison l'activité du papillon est stoppée. Mais, on observe des dégâts issus de l'activité du ravageur durant l'été.
- **Thrips** : jusqu'au 15 octobre, l'activité de ce ravageur a été importante (favorisée par les conditions chaudes et sèches). Depuis, l'arrivée des pluies, son activité a été stoppée (les traces de piqûres qui subsistent sont liées à une activité antérieure).
- **Rouille** : des symptômes sont observés et les conditions humides sont favorables à l'extension de cette maladie. Mais, le risque est à nuancer en fonction des systèmes de culture et des variétés : il est modéré à élevé.
- **Alternariose** : des symptômes sont observés. De plus les conditions climatiques sont très favorables. Le risque est moyen, à élevé.

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte** : des symptômes modérés sont observés. Dorénavant, le risque de dégâts liés à de nouvelles pontes est faible.
- **Septoriose** : les conditions sont très favorables à l'extension et à l'aggravation des symptômes. Cependant, la situation est à analyser en fonction du calibre déjà atteint et de la date prévisionnelle de récolte.
- **Aster Yellow** : des symptômes ont été observés sur plusieurs secteurs. Cependant, en comparaison à 2022, l'intensité est généralement plus faible (notamment en Charente-Maritime dans la Vallée de l'Arnoult).

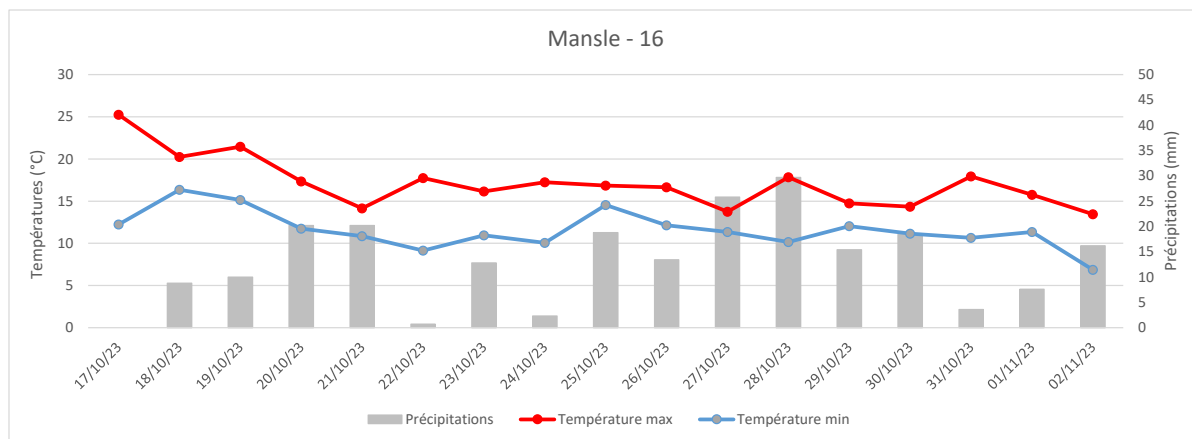
Panier de légumes (salades, courgettes, concombres...)

- **Ravageurs des crucifères** : on note toujours des signalements de dégâts de piérides du chou et de limaces. Inversement, les altises longtemps présentes n'ont plus de conditions favorables à leur développement.

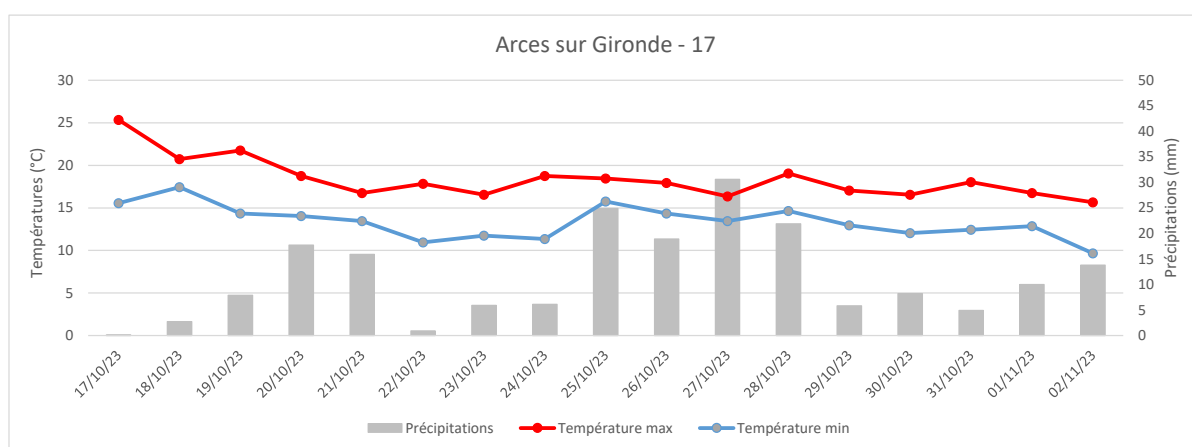
Notes nationales et informations

Situation générale maraîchage

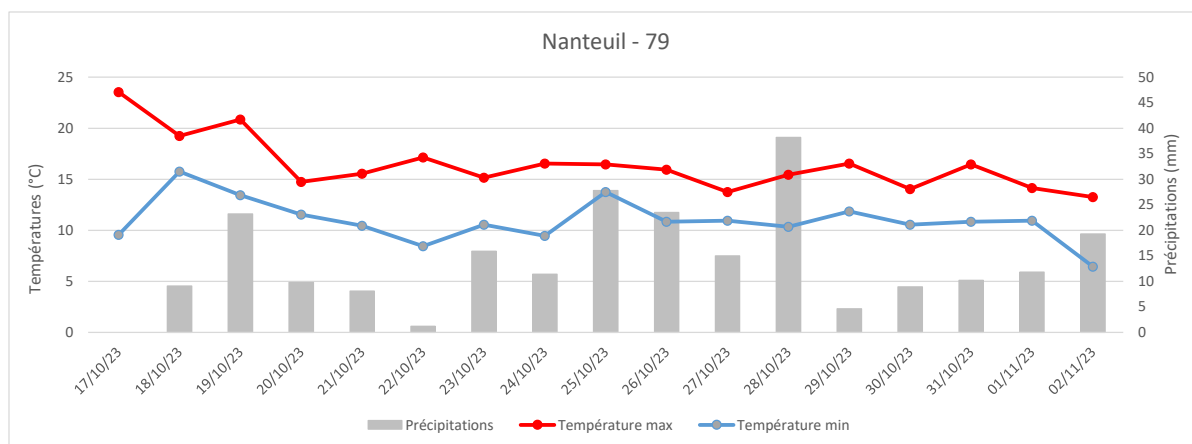
Les conditions climatiques des deux dernières semaines



Pour la période, cumul précipitations : 223 mm / T°C max : 25,2°C / T°C min : 6,9°C



Pour la période, cumul précipitations : 196 mm / T°C max : 25,3°C / T°C min : 9,6°C



Pour la période, cumul précipitations : 238 mm / T°C max : 23,5°C / T°C min : 6,5°C

En reprenant les données sur les secteurs comparés, on peut résumer :

- **Précipitations** : depuis le 18 octobre, nous sommes entrés dans **un épisode durablement pluvieux**. Ainsi, on note des précipitations quasi-journalières. En un peu plus de 2 semaines, les cumuls sont élevés (avec des variations de 200 à 300 mm suivant les secteurs).
- **Températures** : les **températures restent douces**. Jusqu'à présent les températures minimales descendent rarement en dessous des 10°C. Même si les amplitudes sont peu importantes, les températures moyennes oscillent entre 12 et 16°C.
- **Prévisions** : la période pluvieuse devrait perdurer jusqu'à mardi ou mercredi prochain. Au-delà, les précipitations cesseraient pendant quelques temps. Les températures sont annoncées douces « au moins » jusqu'au 10 novembre.

Alliacées

Pour le prochain bulletin (prévu pour le 21 novembre), nous vous remercions par avance de nous faire part des dégâts de teigne et de mineuse observés dans vos récoltes.

• Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)

En production de poireau, en raison des dégâts potentiels, ce parasite doit être suivi, surtout en automne (réseau de suivi à partir de plants de ciboulettes).

Rappel des principaux éléments du cycle :

- Cette mouche repère les plantes intéressantes pour la réalisation de son cycle de reproduction (piqûres de nutrition). L'état cultural du poireau est important : des plantes chétives, peu développées semblent moins intéressantes pour ce bioagresseur ;
- *Napomyza gymnostoma* réalise des pontes au niveau des feuilles. Après éclosion des œufs, les larves descendent progressivement dans le fût ;
- Pour les parcelles concernées par des pontes, des dégâts vont être visibles au moment de la récolte (avec la présence de larves et de galeries caractéristiques avec la présence de pupes marron). Cependant, au fur et à mesure du grossissement des fûts, les pupes peuvent soit être encore dans le poireau, soit déjà être tombées au sol.

Observation des piqûres sur ciboulette :

Sur certains secteurs, on note encore de nombreuses piqûres de nutrition (100% des pieds de ciboulette touchés sur des sites de Charente et de Charente-Maritime et de 50 à 100% en Deux-Sèvres). Des secteurs peuvent localement être épargnés. En comparaison d'autres années, la pression est élevée pour la période. Les conditions climatiques douces peuvent expliquer cette tendance.



Alignements de piqûres caractéristiques sur ciboulette et sur poireau (et une mouche en activité)

(Crédit Photos : ACPEL et Benoît VOELTZEL - CIA17-79)

Observation de dégâts sur les poireaux :

Pour les récoltes en cours, les situations sont très diverses : certains sites ne présentent pas (ou pas encore) de dégâts, certains présentent des traces anciennes de mines (pupes déjà éjectées au sol) et d'autres des dégâts plus récents (larves à peine visibles ou pupes visibles).

La biologie détaillée de cette mouche reste encore imprécise. Mais, il semble que la rapidité de la réalisation du cycle complet soit à rapprocher du stade cultural et de l'état de la culture (à date identique de ponte, les dégâts pourraient être plus ou moins précoces).



Présence de larves et de pupes – Après épluchage, des dégâts (galeries) subsistent (Crédit Photo : ACPEL)

Malgré la contrainte que cela représente, la pose de filet sur la culture permet de limiter fortement l'impact de cette mouche mineuse (témoignage d'un producteur AB de Charente qui n'a eu la possibilité de couvrir qu'une partie de sa parcelle).

Évaluation du risque : l'activité de la mouche est toujours élevée (nombreuses piqûres de nutrition observées sur les ciboulettes). En récolte des dégâts sont observés (galeries visibles même après épluchage). L'observation de ces dégâts est variable suivant les secteurs et l'état cultural de la parcelle. Avec le maintien d'une activité de vol, **le risque est élevé.**

Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filets sur les pépinières.
- Une vérification des plants à leur réception.
- La pose de filet de protection au bon moment sur la culture plantée (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piègeages (suivis des piqûres de nutrition).

• Teigne (*Acrolepiosis assectella*)

Durant l'été, la surveillance de cet insecte par capture (capsule de phéromone spécifique sur plaque engluée) est primordiale car les dégâts potentiels sont importants, notamment en maraîchage AB. Désormais, à cette date, le ravageur n'est plus actif.

Observations du réseau : pour le site encore suivi (en Deux-Sèvres), on n'enregistre pas de capture. Pour des parcelles en récolte, on note la persistance de quelques dégâts (lacérations du feuillage).

Évaluation du risque : à cette saison le ravageur n'est plus actif. Suite aux vols plus anciens, des dégâts subsistent dans certaines parcelles. Le risque de nouveaux dégâts est faible.

*NB : ne pas perdre de vue que l'activité de vol et l'apparition des dégâts sont décalées de quelques semaines. Les dégâts par lacération du feuillage apparaissent après développement de la chenille de ce papillon dans le « cœur » du poireau. Quand les dégâts apparaissent, il est déjà trop tard ! **Le suivi du vol à la parcelle** est le meilleur moyen d'intervenir au moment de la ponte (ou rapidement après).*



Teigne engluée – Lacération de feuille de poireau (Crédit Photo : ACPEL et Benoît VOELTZEL – CIA17-79)

• Thrips (*Thrips tabaci*)

Jusqu'à la mi-octobre, avec des conditions chaudes et sèches, le thrips a bénéficié de conditions idéales à sa biologie. Ainsi, il a provoqué tardivement des dégâts sur feuillage, notamment en Charente. Depuis, la survenue de « pluies durables », les conditions sont devenues défavorables à ce ravageur.



Dégâts de thrips (Crédit photo : Sylvie SICAIRES – CA 16)

Évaluation du risque : suite aux conditions sèches et chaudes qui ont perduré, l'insecte s'était installé dans de nombreuses parcelles. Depuis la survenue des pluies, les conditions ne sont plus favorables, le risque est faible.

- **Rouille (*Puccinia porri*, *Puccinia allii*)**

Des taches caractéristiques de rouille sont observées (fréquence et intensité encore faible). Jusqu'à la mi-octobre les conditions étaient peu favorables à ce champignon (manque de conditions humides). Depuis les pluies, le maintien d'une humectation constante est devenu favorable à ce champignon.

Évaluation du risque : les conditions humides sont favorables à l'extension de cette maladie. A nuancer en fonction des systèmes de culture et de la sensibilité des variétés, le risque est modéré à élevé.



Pustules de rouille très caractéristiques (Crédit Photo : ACPEL)

- **Alternaria (*Alternaria porri*)**

Mi-octobre, des symptômes d'Alternaria ont été observés en Charente. Depuis, les conditions humides sont devenues favorables à ce champignon, ainsi : *Alternaria porri* est une maladie cryptogamique des feuilles qui attaque principalement le poireau. Les conditions de développement de cette maladie sont assez souples en matière de température puisque ce champignon peut se développer entre 12 et 34° C avec un optimum situé aux environs de 25° C. Toutefois, **la sporulation et l'infection nécessitent une humidité importante**. L'automne, et dans une moindre mesure le printemps, constituent donc les périodes les plus favorables au développement de l'Alternaria du poireau.

Les symptômes : sur feuilles, on note la présence de petites lésions aqueuses pourvues d'un centre blanc. Ensuite, on observe la formation d'anneaux concentriques recouverts de fructifications rose pourpre avec le bord des taches devenant rouge violacé, cerné d'une zone jaune. Plus d'information sur l'oignon, sur le site Ephytia : [ICI](#).

Évaluation du risque : les premiers symptômes sont observés, de plus, les conditions climatiques sont très favorables : le risque est moyen, à élevé.

Carotte et céleri-rave

• Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

Activité de vol : pour les deux dernières semaines et pour les 2 sites encore suivis, on ne note pas de capture de cette mouche. Plus généralement, les suivis réalisés montrent une activité de cette mouche durant cet automne (septembre et début octobre). Cependant, les captures ont toujours été inférieures au seuil indicatif de risque (de 0,1 mouche capturée par piège et par jour).

Dégâts notés en cultures (pour les sites suivis ou informations remontées du réseau) : en Charente, **quelques dégâts ont été observés sur des carottes**, malgré une absence de captures dans les pièges. Dans les Deux-Sèvres et en Charente-Maritime, aucun dégât significatif n'a été constaté (informations remontées).

Remarque : Il est important de réaliser un suivi à l'exploitation / à la parcelle, car cette mouche présente des activités différenciées suivant certains environnements (abris boisés, haies...) et certaines conditions (températures, vent...). Le risque pour une parcelle n'est pas forcément celui d'une autre parcelle.

Évaluation du risque : le vol automnal de cette année a été présent, mais plutôt discret. Les dégâts sur les carottes sont peu nombreux et ont eu peu d'incidence (selon nos retours d'information). Dorénavant, le risque de nouveaux dégâts (liés à de nouvelles pontes) est faible.

Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.
- Pour plus d'informations se référer aux documents en lien ci-après :
 - Rappel de la biologie de la mouche « le point sur la mouche de la carotte, Ctifl », lien [ICI](#).
 - Présentation des travaux réalisés en Pays de Loire « protection des cultures de carotte contre la mouche *Psila rosae*(Projet AGREABLE) », lien [ICI](#).



Dégâts sur carotte et céleri-rave (Crédit Photos : ACPEL)

• Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Début septembre, des symptômes significatifs (foyers) ont été observés dans des parcelles de production spécialisée de Charente-Maritime. Ailleurs, d'autres parcelles en maraîchage ont été concernées par ces taches caractéristiques (généralement avec une intensité faible à moyenne).



Symptômes de septoriose du céleri (Crédit Photo : ACPEL)

Avec des conditions sèches fin septembre / début octobre, la progression a été modérée. Mais depuis, les conditions douces et très humides sont devenues très favorables à ce champignon.

Évaluation du risque : les conditions météo sont très favorables à l'extension et à l'aggravation des symptômes en parcelles. Cependant, la situation est à analyser en fonction du calibre déjà atteint et de la date prévisionnelle de récolte :
Ainsi, si le calibre est atteint et l'arrachage prévu prochainement, le risque de perte de calibre par la septoriose est faible. Inversement, si les calibres sont encore petits (qu'il y a la volonté de maintenir en terre avant des gelées) pour gagner en calibre, le risque est alors élevé.

Mesures alternatives et prophylaxie : Pratiques d'irrigation : les cycles de la septoriose du céleri sont très liés à l'humidité. Ainsi, il est important d'éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou en début de nuit).

• Maladie de la porcelaine (Aster-Yellow)

Depuis l'été, des symptômes de plants atteints par l'Aster-Yellow sont observés fréquemment dans les parcelles (et pour de nombreux secteurs = fréquence élevée). Cette maladie due à un phytoplasme transmis par des cicadelles conduit à des décolorations jaunes accentuées par des stress (sécheresse, concurrence des adventices). Cependant, **en comparaison à 2022, l'intensité est plus faible** (notamment en Charente-Maritime, dans la Vallée de l'Arnoult).



Plantes atteintes par l'Aster-Yellow sur céleri rave et céleri-branche (Crédit Photo : ACPEL et Sylvie SICAIRES - CDA16)

Évaluation du risque : le risque est à relier à la parcelle, à l'année et à des contextes favorables à l'expression de ce phytoplasme, comme les stress. La période d'incubation entre la transmission et l'expression est longue. A cette date le risque de nouveaux développements est faible.

Sur différents autres légumes

• Ravageurs des crucifères

Malgré l'avancement en saison, on note toujours la **présence de piérides**. Les larves des deux espèces principales (*Pieris rapae* et *Pieris brassicae*) sont présentes en nombre sur de nombreux secteurs. De même, on note la présence de nombreuses limaces sur choux (et d'autres légumes).



Larve et Adulte de *Eurydema ornata* – Larve de piéride de la rave et de piéride du chou (Crédit photo : Héléna MINET - CIA 17/79 / Renaud BRIAS - ACPEL / Benoît VOELTZEL - CIA 17/79)

Depuis les pluies, les conditions sont devenues défavorables aux punaises du chou du genre *Eurydema* et aux altises (très présentes auparavant).

Évaluation du risque : malgré l'avancement en saison, les populations de « piérides des crucifères » sont nombreuses et occasionnent des dégâts. Le risque est encore élevé.



Des produits de biocontrôle existent :

Des substances naturelles existent. Consulter la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » mise à jour régulièrement: **Voir en fin de bulletin (Notes nationales et informations)**

Notes nationales et informations

- **Lien vers la « liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » [ICI](#).**
- **3 notes « santé des agro-systèmes » sont disponibles et peuvent être consultées par le lien [ICI](#).**

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CDA 17-79, FRAB et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".